

Website Product Disclosures further to art. 10(1) of the Sustainable Finance Disclosure Regulation for art. 8 sub-funds

Name: Lyxor MSCI New Energy ESG Filtered (DR) UCITS ETF **Legal entity identifier:** 9695008U0BHDZBWYFV02

No sustainable investment objective

Ce produit financier fait la promotion de caractéristiques environnementales ou sociales mais n'a pas pour objectif l'investissement durable.

Ce produit financier s'engage à détenir des investissements responsables.

Pour s'assurer que les investissements durables ne causent pas de préjudice important (principe du « DNSH » ou Do Not Significantly Harm »), Amundi utilise deux filtres :

- le premier filtre « DNSH » repose sur le suivi d'indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives de l'Annexe 1, Tableau 1 des RTS (par exemple, l'intensité de Gaz à Effet de Serre ou GES des entreprises) via une combinaison d'indicateurs (par exemple, l'intensité en carbone) et de seuils ou règles spécifiques (par exemple, l'intensité en carbone n'appartient pas au dernier décile du secteur).

Amundi prend déjà en compte des Principales Incidences Négatives spécifiques dans sa politique d'exclusions dans le cadre de sa Politique d'Investissement Responsable. Ces exclusions, qui s'appliquent en plus des tests détaillés ci-dessus, couvrent les sujets suivants : exclusions sur les armes controversées, les violations des principes du Pacte Mondial des Nations Unies, le charbon et le tabac.

Au-delà des indicateurs spécifiques des facteurs de durabilité couverts par le premier filtre, Amundi a défini un second filtre qui ne prend pas en compte les indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives ci-dessus afin de vérifier qu'une entreprise ne présente pas une mauvaise performance environnementale ou sociale globale par rapport aux autres entreprises de son secteur ce qui correspond à un score environnemental ou social supérieure ou égal à E sur l'échelle de notation Amundi.

Comme détaillé ci-dessus, les indicateurs des incidences négatives sont pris en compte dans le premier filtre DNSH (do not significant harm) : celui-ci repose en effet sur le suivi des indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives de l'Annexe 1, Tableau 1 des RTS lorsque des données fiables sont disponibles via la combinaison des indicateurs suivants et de seuils ou règles spécifiques :

- avoir une intensité de CO2 qui n'appartient pas au dernier décile des entreprises du secteur (ne s'applique qu'aux secteurs à forte intensité), et
- avoir une diversité du conseil d'administration qui n'appartient pas au dernier décile des entreprises de son secteur, et
- être exempt de toute controverse en matière de conditions de travail et de droits de l'homme
- être exempt de toute controverse en matière de biodiversité et de pollution.

Les investissements durables sont alignés sur les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et sur les principes directeurs des Nations unies relatifs aux droits de l'Homme. Les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme sont intégrés dans notre méthodologie de notation ESG. Notre outil propriétaire de notation ESG évalue les émetteurs en utilisant les données disponibles auprès de nos fournisseurs de données. Par exemple, le modèle comporte un critère dédié appelé "Implication communautaire et droits de l'Homme" qui est appliqué à tous les secteurs en plus d'autres critères liés aux droits de l'Homme, notamment les chaînes d'approvisionnement socialement responsables, les conditions de travail et les relations professionnelles. En outre, nous effectuons un suivi des controverses sur une base trimestrielle au minimum, qui inclut les entreprises identifiées pour des violations des droits de l'Homme. Lorsque des controverses surviennent, les analystes évaluent la situation et appliquent un score à la controverse (en utilisant notre méthodologie de notation exclusive) et déterminent la meilleure marche à suivre. Les scores de controverse sont mis à jour trimestriellement pour suivre la tendance et les efforts de remédiation.

Environmental or social characteristics of the financial product

Le produit financier fait la promotion de caractéristiques environnementales et/ou sociales au travers de la réplication d'un indicateur de référence intégrant une notation environnementale, sociale et de gouvernance ("ESG").

L'indicateur de référence est construit en adoptant une approche « Best-in-Class », c'est-à-dire que les sociétés ayant les meilleures notes ESG dans chaque secteur (conformément à la classification industrielle mondiale standard [GICS]) sont sélectionnées pour construire l'Indicateur de Référence.

L'approche Best-in-Class vise à privilégier les sociétés les plus performantes au sein d'un univers, d'un secteur ou d'une classe. Avec ce filtre « Best-in-Class », le Compartiment suit une approche extra-financière engageante permettant de réduire d'au moins 20 % la taille de l'Univers d'Investissement (en nombre d'émetteurs).

Investment strategy

Le Compartiment est un OPCVM indiciel géré passivement.

L'objectif de gestion du Compartiment est de répliquer, à la hausse comme à la baisse, l'évolution de l'indice MSCI ACWI IMI New Energy ESG Filtered Net Total Return (l'« Indicateur de Référence »), libellé en Dollar (USD), tout en minimisant au maximum l'écart de suivi (la « Tracking Error ») entre les performances du Compartiment et celles de son Indicateur de Référence.

L'Indicateur de Référence vise à représenter la performance de titres dont les activités sont liées au

développement de nouveaux produits et services dans les secteurs des sources alternatives d'énergies, de l'efficacité énergétique, des batteries et des technologies de réseaux intelligents.

Il exclut les sociétés accusant un retard sur le plan environnemental, social et de gouvernance ("ESG") par rapport à l'univers du thème, notamment sur la base d'une note ESG.

Le niveau anticipé maximal de l'écart de suivi ex-post dans des conditions de marché normales est de 2%.

Le Compartiment est un ETF indiciel géré passivement.

L'Indicateur de Référence est l'indice MSCI ACWI IMI New Energy ESG Filtered Net Total Return (dividendes net réinvestis, c'est-à-dire que la performance de l'Indicateur de Référence inclut les dividendes nets détachés par les actions qui le composent).

L'Indicateur de Référence est un indice actions calculé et publié par le concepteur d'indices internationaux MSCI. Ses caractéristiques sont les suivantes :

a) Un univers d'investissement identique à celui de l'indice MSCI ACWI Investable Market Index (IMI) (l'« Indice Parent »), incluant des actions de sociétés de grande, moyenne et petite capitalisation de pays développés et émergents.

b) L'indicateur de Référence sélectionne (« l'Univers Sélectionné ») des entreprises de l'Indice Parent dont l'analyse révèle une forte exposition à des activités telles que :

- les sources alternatives d'énergies
- l'efficacité énergétique
- les batteries
- les technologies de réseaux intelligents.

Cette analyse se fait sur la base d'un « score de pertinence combiné » (tel que défini par MSCI) qui prend en compte les revenus liés à ces activités. Des filtres sectoriels s'appliquent.

c) A partir de l'Univers Sélectionné sont appliqués :

- Un filtre ESG négatif afin d'exclure :
 - o Les entreprises exposées à des activités controversées telles que les armes controversées, les armes conventionnelles, les armes nucléaires, les armes à feu civiles, le tabac, le charbon thermique, les sables bitumeux ou les entreprises en violation du Pacte mondial des Nations Unies.
 - o Les entreprises faisant l'objet d'une controverse ESG sévère (selon la note MSCI ESG Controversies).
 - o Les entreprises sans « notation ESG » ou sans « score de controverse ESG » (tel que définis par MSCI).
- Un filtre géographique

d) Un « Univers Filtré » est ensuite déterminé :

- En suivant une approche « best-in-class » consistant à privilégier les sociétés les mieux notées d'un point de vue extra-financier au sein de leur secteur d'activité en excluant les entreprises du quartile inférieur déterminées par une notation ESG ajustée à l'industrie (telle que définie par MSCI).

La méthodologie de notation MSCI ESG utilise une méthodologie basée sur des règles conçue pour mesurer la résilience d'une entreprise face aux risques ESG matériels à long terme de son secteur. Elle est fondée sur des critères ESG extra-financiers qui se concentrent sur le croisement entre l'activité principale d'une entreprise et les enjeux spécifiques à son secteur pouvant générer des risques et des opportunités significatifs pour l'entreprise. Les principaux enjeux ESG sont pondérés en fonction de

l'impact et de l'horizon temporel du risque ou de l'opportunité. Les critères ESG comprennent non limitativement, le stress hydrique, les émissions de carbone, la gestion du personnel ou l'éthique de l'entreprise.

Le Compartiment suit ainsi une approche extra-financière fondée sur un engagement fort qui permet de réduire d'au moins 20 % l'univers d'investissement initial (exprimé en nombre d'émetteurs). Les limites de l'approche extra-financière sont mentionnées dans la section « Profil de risque » ci-dessous. Les données extra-financières couvrent plus de 90% des actions éligibles de l'Indicateur de Référence. Les entreprises non notées ESG sont exclues du processus de sélection de l'indice ;

- En appliquant un filtre de liquidité et de taille

e) L'indice pondère les entreprises de l'Univers Filtré en fonction de la méthodologie MSCI Adaptive Capped Index (tel que définie par MSCI) et les ajuste en tenant compte de critères d'exposition maximale.

f) Une pondération décroissante itérative garantit que l'intensité carbone et la moyenne pondérée du score d'indépendance des conseils d'administration de l'indice sont respectivement inférieure et supérieure à celles de l'indice MSCI ACWI IMI New Energy Select Index.

Les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par le Compartiment sont mises en oeuvre par la méthodologie de notation MSCI ESG (telle que décrite ci-dessus).

Pour plus d'informations sur les objectifs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), généraux et spécifiques, visés par le Compartiment, veuillez-vous référer au Code de Transparence du Compartiment disponible sur <https://www.amundi.com>.

L'Indicateur de Référence est un indice de rendement total net. Un indice de rendement total net mesure la performance des composants de l'indice selon le critère que tout dividende ou toute distribution sont intégrés dans les rendements de l'indice après retenue de l'impôt.

La méthode de construction de l'Indicateur de Référence (y compris les règles régissant sa repondération et l'actualisation de sa composition) peut être consultée sur le site Internet de MSCI à l'adresse : www.msci.com

La stratégie d'investissement du produit financier se base aussi sur un ensemble d'exclusions systématiques (normatives et sectorielles) telles que décrites dans la politique d'investissement responsable d'Amundi.

Pour évaluer les pratiques de bonne gouvernance des entreprises dans lesquelles nous investissons, nous nous appuyons sur la méthodologie de notation ESG d'Amundi. Cette notation est basée sur un cadre d'analyse ESG propriétaire, qui prend en compte 38 critères généraux et sectoriels, dont des critères de gouvernance. Dans la dimension Gouvernance, Amundi évalue la capacité d'un émetteur à assurer un cadre de gouvernance d'entreprise efficace garantissant l'atteinte de ses objectifs à long terme (ex : garantir la valeur de l'émetteur sur le long terme) Les sous-critères de gouvernance pris en compte sont : la structure du conseil d'administration, l'audit et le contrôle, la rémunération, les droits des actionnaires, l'éthique, les pratiques fiscales et la stratégie ESG.

L'échelle de notation ESG d'Amundi comporte sept notes, allant de A à G, où A est la meilleure note et G la plus mauvaise. Les entreprises notées G sont exclues de l'univers d'investissement.

Proportion of investments

Au moins 90% des titres et instruments de l'OPC font l'objet d'une analyse ESG et sont donc alignés avec les caractéristiques environnementales ou sociales promues, conformément aux éléments contraignants de la stratégie d'investissement. En outre, l'OPC s'engage à détenir un minimum de 10% d'investissements durables, comme indiqué dans le tableau ci-dessous.

Monitoring of environmental or social characteristics

Toutes les données extra-financières, externes comme internes, sont centralisées par la Ligne Métier Investissement Responsable qui est chargée de contrôler la qualité des données reçues et de leur diffusion. Ce contrôle comprend un contrôle de qualité automatisé ainsi qu'un contrôle qualitatif effectué par des analystes ESG spécialistes de leur secteur. Les scores ESG sont mis à jour mensuellement dans l'outil de notation propriétaire d'Amundi (module Stock Rating Integrator (SRI)).

Les indicateurs de développement durable utilisés par Amundi reposent sur des méthodologies propriétaires. Ces indicateurs sont disponibles en permanence dans le système de gestion de portefeuille, ce qui permet aux gérants d'évaluer l'impact de leurs décisions d'investissement.

De plus, ces indicateurs sont intégrés dans le processus de contrôle d'Amundi, les responsabilités étant réparties entre le premier niveau de contrôle effectué par les équipes d'investissement elles-mêmes et le second niveau de contrôle effectué par les équipes de risques, qui surveillent en permanence le respect des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le fonds.

Methodologies

La notation ESG d'Amundi utilisée pour déterminer le score ESG est un score quantitatif ESG traduit en sept notes, allant de A (les meilleurs scores de l'univers) à G (les plus mauvais). Dans l'échelle de notation ESG d'Amundi, les titres appartenant à la liste d'exclusion correspondent à une note G. Pour les émetteurs corporate, la performance ESG est évaluée globalement et au niveau des critères pertinents par comparaison avec la performance moyenne de son secteur d'activité, à travers la combinaison des trois dimensions ESG :

- dimension environnementale : il s'agit d'examiner la capacité des émetteurs à maîtriser leur impact direct et indirect sur l'environnement, en limitant leur consommation d'énergie, en réduisant leurs émissions de gaz à effet de serre, en luttant contre l'épuisement des ressources et en protégeant la biodiversité ;
- dimension sociale : elle mesure la façon dont un émetteur opère sur deux concepts distincts : la stratégie pour développer son capital humain et le respect des droits de l'Homme en général ;
- dimension de gouvernance : elle évalue la capacité de l'émetteur à assurer les bases d'un cadre de gouvernance d'entreprise efficace et à générer de la valeur sur le long terme.

La méthodologie de notation ESG appliquée par Amundi repose sur 38 critères soit génériques (communs à toutes les entreprises quelle que soit leur activité), soit sectoriels, pondérés par secteur et considérés en fonction de leur impact sur la réputation, l'efficacité opérationnelle et la réglementation d'un émetteur. Les ratings ESG d'Amundi sont susceptibles d'être exprimés globalement sur les trois dimensions E, S et G ou individuellement sur tout facteur environnemental ou social.

Data sources and processing

Les scores ESG d'Amundi sont construits en utilisant le cadre d'analyse ESG et la méthodologie de notation d'Amundi. A cette fin, nous utilisons les données sources suivantes : Moody, ISS-Oekom, MSCI et Sustainalytics.

Les contrôles de la qualité des données des fournisseurs de données externes sont gérés par l'équipe Global Data Management. Les contrôles sont déployés à différentes étapes de la chaîne de valeur, depuis les contrôles pré-intégration, post-intégration, jusqu'aux contrôles post-calcul, comme les contrôles sur les scores propriétaires par exemple.

Les données externes sont collectées et contrôlées par l'équipe Global Data Management (GDM) et sont connectées au module SRI.

Le module SRI est un outil propriétaire qui assure la collecte, le contrôle de la qualité et le traitement des données ESG provenant de fournisseurs de données externes. Il calcule également les notations ESG des émetteurs selon la méthodologie propriétaire d'Amundi. Les notations ESG, en particulier, sont mises à disposition des gérants, des équipes risques, des équipes en charge du reporting et des équipes ESG dans le module SRI et ce de manière transparente et conviviale (notation ESG de l'émetteur ainsi que les critères et les pondérations de chaque critère).

Pour les notations ESG, à chaque étape du processus de calcul, les scores sont normalisés et convertis en scores Z (différence entre le score de l'entreprise et le score moyen du secteur, en nombre d'écarts types). Ainsi, chaque émetteur est évalué avec un score qui se situe autour de la moyenne de son secteur, ce qui permet de distinguer les meilleures pratiques des moins bonnes au niveau du secteur (approche Best-in-Class). À la fin du processus, chaque émetteur se voit attribuer un score ESG (approximativement entre -3 et +3) et l'équivalent sur une échelle de lettres de A à G, où A est le meilleur score et G le moins bon score.

Les données sont ensuite diffusées aux gérants via Alto Front Office et sont contrôlées par les risques.

Les scores ESG utilisent des données provenant de fournisseurs de données externes, d'évaluations/de recherches ESG internes menées par Amundi, ou par l'intermédiaire d'un tiers réglementé reconnu pour la fourniture de scores et d'évaluations ESG. En l'absence de reporting ESG obligatoire au niveau de l'entreprise, les estimations sont une composante essentielle de la méthodologie des fournisseurs de données.

Limitations to methodologies and data

Les limites de notre méthodologie sont par construction liées à l'utilisation des données ESG. Le paysage des données ESG est en cours de normalisation, ce qui peut avoir un impact sur la qualité des données ; la couverture des données est également une limite. La réglementation actuelle et future améliorera la standardisation des reportings et les déclarations des entreprises sur lesquelles les données ESG reposent.

Nous sommes conscients de ces limites que nous atténuons par une combinaison d'approches : le suivi des controverses, l'utilisation de plusieurs fournisseurs de données, une évaluation qualitative structurée par notre équipe de recherche ESG des scores ESG, la mise en place d'une gouvernance forte.

Due diligence

Chaque mois, les scores ESG sont recalculés selon la méthodologie quantitative d'Amundi. Le résultat de ce calcul est ensuite revu par les analystes ESG qui effectuent un " contrôle d'échantillonnage " qualitatif de leur secteur sur la base de diverses vérifications qui peuvent inclure (de manière non limitative) : les principales variations significatives du score ESG, la liste des nouveaux noms ayant un mauvais score, la principale divergence de score entre 2 fournisseurs. Après cette revue, l'analyste peut annuler un score par rapport au score calculé, ce qui est validé par le responsable de l'équipe et documenté par une note stockée dans la base de donnée d'Amundi iPortal. Ceci peut également faire l'objet d'une validation du comité de notation ESG.

L'équipe de gestion est responsable de la définition du processus d'investissement du produit, y compris la conception du cadre de risque approprié en collaboration avec les équipes de risques. Dans ce contexte, Amundi dispose d'une procédure de gestion des orientations d'investissement ainsi que d'une procédure de gestion des dépassements s'appliquant à toutes les opérations. Ces deux procédures rappellent le strict respect des réglementations et des contraintes contractuelles. Les équipes de risques sont chargées de suivre les dépassements au jour le jour, d'alerter les gérants et d'exiger que les portefeuilles soient remis en conformité dès que possible et dans le meilleur intérêt des investisseurs.

Engagement policies

Amundi mène une politique d'engagement auprès des émetteurs (dans lesquels nous sommes investis et ceux sur lesquels nous pourrions potentiellement investir) quel que soit le type de participations détenues (actions et obligations). Les émetteurs sur lesquels Amundi mène une politique d'engagement sont principalement choisis en fonction du niveau d'exposition du sujet en question dans la mesure où les questions environnementales, sociales et de gouvernance auxquelles les

entreprises sont confrontées ont un impact majeur sur la société, tant en termes de risques que d'opportunités.

Designated reference benchmark

Oui, l'indicateur de référence a été construit en tant qu'indice de référence pour déterminer si ce produit financier est aligné sur les caractéristiques environnementales et/ou sociales qu'il promeut.

Conformément aux réglementations applicables aux sponsors d'indices (y compris BMR), les sponsors d'indices doivent définir des contrôles appropriés lors de la définition et/ou de l'exploitation des méthodologies d'indices des indices réglementés.

Le Compartiment est un OPCVM indiciel géré passivement.

L'objectif de gestion du Compartiment est de répliquer, à la hausse comme à la baisse, l'évolution de l'indice MSCI ACWI IMI New Energy ESG Filtered Net Total Return (l'« Indicateur de Référence »), libellé en Dollar (USD), tout en minimisant au maximum l'écart de suivi (la « Tracking Error ») entre les performances du Compartiment et celles de son Indicateur de Référence.

L'Indicateur de Référence vise à représenter la performance de titres dont les activités sont liées au développement de nouveaux produits et services dans les secteurs des sources alternatives d'énergies, de l'efficacité énergétique, des batteries et des technologies de réseaux intelligents.

Il exclut les sociétés accusant un retard sur le plan environnemental, social et de gouvernance ("ESG") par rapport à l'univers du thème, notamment sur la base d'une note ESG.

Le niveau anticipé maximal de l'écart de suivi ex-post dans des conditions de marché normales est de 2%.

<https://www.msci.com/index-methodology>